



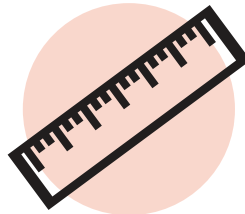
Conseils de sécurité ferroviaire pour les photographes et les médias

Prendre la « photo parfaite » ou filmer les images dont vous avez besoin pour votre reportage ne vaut pas la peine de risquer sa vie. Suivez ces simples conseils pour prendre des photos ou faire des vidéos du domaine ferroviaire en toute sécurité.



RESTEZ LOIN DES VOIES ET DES PROPRIÉTÉS FERROVIAIRES

Les voies ferrées, les gares de triage et les emprises ferroviaires sont des propriétés privées. Une intrusion peut entraîner une amende pouvant s'élever à 50 000 \$. Cependant, les intrusions sur la propriété ferroviaire ne sont pas seulement illégales—elles sont extrêmement dangereuses. Les trains peuvent rouler à une vitesse de 160 km/h et arriver à tout moment, dans l'un ou l'autre sens, et sur n'importe quelle voie. Il est essentiel d'avoir la permission de la compagnie de chemin de fer avant de prendre des photos ou filmer sur sa propriété.



GARDEZ VOS DISTANCES

Restez toujours à une distance sécuritaire des voies et des trains lors de la prise de photos ou du tournage. Utilisez un zoom afin de pouvoir rester à l'écart du danger. Si vous avez la permission de la compagnie de chemin de fer d'être sur sa propriété, soyez alertes et sachez que les bruits environnants peuvent vous distraire.



TROUVEZ UN AUTRE ENDROIT

Si vous n'avez pas la permission explicite de la compagnie de chemin de fer de prendre des photos ou filmer une vidéo sur sa propriété, trouvez un autre endroit afin d'éviter tout danger pour vous, votre équipe et vos sujets. Photographiez ou filmez d'une propriété publique près d'une voie ferrée, où vous pouvez saisir vos images d'une distance sécuritaire. Vous pouvez aussi vous rendre à un musée ferroviaire, ou demander à une compagnie de chemin de fer de vous faire parvenir des images ou des séquences existantes.

RAPPEL :

- En raison de l'illusion d'optique, il est difficile de déterminer à quelle distance se trouve un train, ou quelle est sa vitesse. De plus, un train peut nécessiter jusqu'à 2 kilomètres pour s'arrêter —la longueur de 18 terrains de football.
- Vous ne pouvez pas être certains que des voies ferrées sont abandonnées ou inactives. Même si elles le sont, il est illégal de les utiliser sans la permission explicite de la compagnie de chemin de fer.
- D'autres photographes et vidéastes voudront imiter vos photos et vidéos, alors donnez l'exemple. Si vous montrez des photos ou des vidéos qui ont été faites en toute sécurité, ajoutez une note comme « La permission de la compagnie de chemin de fer a été obtenue et le trafic ferroviaire a été arrêté avant l'utilisation de cet endroit », ou « Cette photo a été prise d'une propriété publique adjacente à la voie ferrée ».